



L'engagement du Groupe BANK OF AFRICA dans la RSE et le Développement Durable est ancré dans sa stratégie depuis la privatisation de la Banque à l'initiative de son Président M. Othman BENJELLOUN.

*Aussi, l'engagement du Groupe vis-à-vis de ses parties prenantes sur la question centrale « **Relations/conditions de travail** », visant à créer un environnement de travail sûr pour prévenir les risques liés à la Santé et à la Sécurité de toute personne présente sur ses lieux de travail, est une dimension fondamentale de sa stratégie managériale et de sa Politique de Responsabilité Sociétale.*

Dans ce cadre, des actions de fond ont été entreprises au sein de la Banque depuis de nombreuses années, en partenariat avec nos parties prenantes. Des valeurs éthiques et humanistes sont ancrées dans son fonctionnement et dans ses relations tant internes qu'externes. Des avancées sociales et managériales ont pu être enregistrées. Cette contribution en faveur du Capital Humain a régulièrement été reconnue comme parmi les meilleures du secteur, à l'issue d'évaluations RSE externes.

Notre Politique Santé, Sécurité et Bien-Être, formalisée en 2018, a placé les conditions de travail et le bien-être des collaborateurs comme engagements prioritaires. Cette politique concerne l'ensemble des entités de la Banque outre les personnes externes sous sa responsabilité, que ce soit les fournisseurs, les clients ou les riverains.

Face à la pandémie prévalente depuis début 2020, le Groupe a dû développer et renforcer les orientations prises en faveur de la prévention des risques au quotidien pour la santé du personnel, des clients et des prestataires. La prise en compte voire l'anticipation des dispositions légales et réglementaires en matière de santé et sécurité sont systématiques.

Notre Système de Management est en évolution permanente : transition vers la norme ISO 45001, nouveaux dispositifs de sensibilisation et de formation, développement de la consultation et de la participation des collaborateurs pour renforcer la culture Santé, Sécurité et Bien-être au travail.

Chacun de nous doit continuer à s'engager pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans ce cadre, à développer la conscience sur ces sujets auprès de ses collègues et collaborateurs, ainsi qu'à maintenir un environnement de travail agréable et sûr.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous et l'ensemble du personnel de BANK OF AFRICA pour contribuer à cette démarche exceptionnelle de la Banque.

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI,
Administrateur Directeur Général

Le Système de Management Santé Sécurité et Bien-être de BANK OF AFRICA s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de nos pratiques et de nos performances sur 8 axes stratégiques :

1. Se conformer aux exigences réglementaires relatives à la Santé et à la Sécurité

SST1.1 Assurer la conformité des actifs de BANK OF AFRICA à la réglementation santé sécurité au travail en vigueur

2. Prévenir les maladies, pandémies et les accidents de travail

SST2.1 Diminuer la fréquence et la gravité des accidents de travail
SST2.2 Prévenir les maladies et les pandémies

3. Renforcer la capacité à réagir en cas de situation d'urgence

SST3.1 Préparation et réponse aux situations d'urgence

4. Prévenir les accidents de la circulation

SST4.1 Diminuer les accidents de trajets

5. Promouvoir le Bien-être au travail

SST5.1 Réduire les risques d'agressions psychologiques et physiques
SST5.2 Améliorer les conditions de travail
SST5.3 Prévenir les risques psychosociaux

6. Développer le dialogue social, la consultation, la participation des collaborateurs et les comportements responsables

SST6.1 Développer le dialogue, la participation et la consultation interne et externe
SST6.2 Développer la communication interne dans le domaine du bien-être au travail et de la prévention des risques
SST6.3 Renforcer les compétences du personnel en relation avec les risques professionnels

7. Promouvoir la prévention des risques auprès des prestataires

SST7.1 Développer la sensibilité sur la prévention des risques auprès de nos prestataires
SST7.2 Être engagé pour intégrer des exigences santé sécurité dans tous les nouveaux contrats

8. Prévenir les risques liés aux bâtiments et constructions

SST8.1 Prendre en compte les critères santé sécurité dans la conception, la réalisation, la maintenance et la rénovation des bâtiments

